

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations,
par M. VAN CLEEMPUTTE.*

I.

Demande du sieur FRÉDÉRIC-DIEUDONNÉ SERFFLING.

MESSIEURS,

Le sieur Serffling, caporal à la 1^{re} compagnie sédentaire, né à Halle (Prusse), le 5 janvier 1792, a servi dans son pays depuis 1811 jusqu'au 1^{er} novembre 1830, époque à laquelle il est entré au service belge.

La conduite du pétitionnaire, avant et depuis son entrée en Belgique, ayant été constamment irréprochable, les rapports de ses supérieurs le recommandent à la bienveillance de la Législature.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur FRANÇOIS VAN LOY.

MESSIEURS,

Le sieur Van Loy, cultivateur à Assenede (Flandre orientale), né à Westdorpe (Pays-Bas), le 3 octobre 1807, est venu s'établir en Belgique, en 1832, et déjà deux fois il y a contracté mariage. Il exploite à Assenede une ferme d'une

certaine importance dont le tiers lui appartient en propriété. Les autorités locales attestent la moralité du pétitionnaire et tous les rapports s'accordent à le recommander à la bienveillance de la Législature.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.



III.

Demande du sieur JEAN WANDERSCHEID.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, soldat au 2^e régiment de ligne, né à Mercheid, dans la partie cédée du Luxembourg, le 29 janvier 1803, n'a pas cessé de servir dans l'armée belge depuis 1830.

Ignorant les obligations que lui imposait la loi du 4 juin 1839, le pétitionnaire a toujours cru être resté Belge. Ses longs services et sa bonne conduite le font recommander unanimement pour l'obtention de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.

